

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT
à l'interpellation Jessica Jaccoud et consorts –
Chasse à l'homme et contre-insurrection en plein apartheid :
un outil de promotion du canton de Vaud ? (23_INT_8)

Rappel de l'intervention parlementaire

Mike Horn est un aventurier binational sud-africain et suisse mondialement célèbre, une star des plateaux de télévision et un conférencier aux multiples talents.

Ses expéditions ont été médiatisées et ont fait rêver un grand nombre de Vaudoises et Vaudois.

Cependant, sa vie antérieure à son arrivée en Suisse en 1990 est restée longtemps mystérieuse. Un voile a cependant été levé lors de la diffusion d'une enquête jeudi 19 janvier 2023 [par Temps Présent](#) sur la RTS.

La vie sud-africaine

En 1986, alors qu'il effectue son service militaire obligatoire en Afrique du Sud – en plein régime de l'apartheid – Mike Horn incorpore volontairement une unité d'élite, le bataillon 101. Ce bataillon était actif au nord de la Namibie actuelle, auparavant sous domination sud-africaine. Sa mission était d'éviter que les insurgés militants pour l'indépendance de la Namibie entrent dans le pays depuis l'Angola voisine.

Ce bataillon 101 était donc une unité de contre-insurrection spécialisée dans la traque et l'élimination de l'ennemi. Cette unité était réputée pour son efficacité, sa brutalité et sa cruauté. On y pratiquait des chasses à l'homme grandeur nature et des exécutions de civils et d'insurgés. Les membres de ce bataillon pouvaient fusiller les ennemis, voire leur rouler dessus grâce à leurs blindés légers. Ce bataillon a été qualifiée de "[bataillon d'assassins](#)" par le premier président de la Namibie Sam Nujoma. Par ailleurs, Dave Smuts, actuel juge à la Cour suprême de Namibie, a indiqué aux reporters de Temps Présent qu'il était incontestable que le bataillon 101 était responsable de l'assassinat du dirigeant indépendantiste namibien Immanuel Shifidi, un ancien prisonnier politique incarcéré 18 ans dans la même geôle que Nelson Mandela, le 30 novembre 1986.

Dans cette enquête, Mike Horn confirme avoir été membre de ce bataillon. Il précise également que lui, et ses collègues, avaient une totale liberté d'action et de décisions sur le terrain. Il rappelle également que son rôle était de protéger l'Afrique du Sud (ndlr : à l'époque en plein régime d'apartheid). Il dit dans un premier temps ne pas se souvenir s'il était présent ou non avec le bataillon 101 lors de l'assassinat d'Immanuel Shifidi tout en affirmant, par écrit, à quelques heures de la diffusion de l'enquête, qu'il n'a pas participé à cette action.

Face aux caméras de la RTS, Mike Horn indique qu'il n'est pas du tout traumatisé de ce qu'il a vécu avec cette unité d'élite. Il rajoute qu'il a pris cet engagement au sein de ce bataillon, soit la traque des insurgés, comme une bonne expérience, parce que cela l'a formé comme aventurier. Il précise également que ça faisait partie de sa vie comme partir acheter des croissants.

Les réactions dans la presse à la suite de la diffusion de cette enquête ont été nombreuses. Plusieurs questions restent ouvertes, notamment celles portant sur les raisons et motifs de l'arrivée de Mike Horn en Suisse juste avant la chute du régime d'apartheid sud-africain.

Promotion du Canton de Vaud

En parallèle, Vaud Promotion a pour but d'accroître la notoriété, la compétitivité et l'attractivité du canton de Vaud.

Les tâches et missions de Vaud Promotion lui sont confiées par l'État de Vaud. L'une d'elle consiste à promouvoir l'image du Canton de Vaud.

Son comité directeur est composé notamment d'un membre désigné par le Conseil d'État. Celui-ci peut en outre déléguer un représentant du département en charge de l'économie afin qu'il participe en tant qu'invité aux séances du comité directeur. Ce poste était encore récemment occupé par l'ancienne cheffe du Service de la promotion, de l'économie et de l'innovation (SPEI).

Mike Horn membre d'honneur

Mike Horn est actuellement [membre d'honneur](#) de Vaud Promotion. Il a également conclu en juin 2021 un [partenariat exclusif](#) avec Vaud Promotion afin d'assurer la promotion de 5 régions touristiques dont le canton de Vaud.

Il est donc actuellement un des ambassadeurs, un des visages de Vaud Promotion dans sa promotion du Canton de Vaud.

Au vu des récentes révélations concernant son implication au sein du bataillon 101 de l'armée sud-africaine en 1986, les soussignés ont l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'État et le remercie d'avance pour ses réponses :

- *Quelle est l'appréciation générale du Conseil d'État s'agissant de l'engagement de Mike Horn au sein du bataillon 101 ?*
- *Est-ce que le Conseil d'État estime que cet engagement est compatible avec un rôle public de promotion du canton de Vaud ?*
- *Comment le Conseil d'État considère la compatibilité entre le passé militaire de Mike Horn et son titre de membre d'honneur de Vaud Promotion ?*
- *Le Conseil d'État entend-il intervenir, par le biais de son représentant et/ou du représentant du département en charge de l'économie, au sein du comité directeur de Vaud Promotion s'agissant du titre de membre d'honneur de Mike Horn ?*

Réponse du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat a l'honneur de répondre comme suit aux questions de Madame la Députée Jaccoud :

1. *Quelle est l'appréciation générale du Conseil d'Etat s'agissant de l'engagement de Mike Horn au sein du bataillon 101 ?*

Il ne revient pas au Conseil d'Etat de commenter une émission de télévision évoquant le passé d'une personnalité avec qui il n'entretient aucun lien.

2. *Est-ce que le Conseil d'Etat estime que cet engagement est compatible avec un rôle public de promotion du canton de Vaud ?*

Le Conseil d'Etat précise que M. Horn ne s'est pas vu confier, par l'Etat de Vaud ou l'association Vaud Promotion - à laquelle il délègue des tâches de promotion de la notoriété, de la compétitivité et d'attractivité du canton -, un « rôle public de promotion du Canton de Vaud ».

La campagne de l'été 2021, pour laquelle l'image de M. Horn a été utilisée pour relancer la demande touristique en France, n'est pas issue d'un « partenariat exclusif avec Vaud Promotion », comme l'écrit l'interpellante. Ladite campagne a été mise sur pied et intégralement financée par Suisse Tourisme pour mettre en avant cinq régions touristiques, dont le Canton de Vaud.

3. *Comment le Conseil d'Etat considère la compatibilité entre le passé militaire de Mike Horn et son titre de membre d'honneur de Vaud Promotion ?*

Le Conseil d'Etat relève que le statut de « membre d'honneur » auquel il est fait référence correspond à un ancien titre honorifique, décerné par l'Office du Tourisme du Canton de Vaud à plusieurs personnalités à l'occasion de ses précédentes assemblées générales annuelles. Celui-ci n'a pas été utilisé pour la réalisation d'actions promotionnelles.

Or, l'Office du Tourisme du Canton de Vaud n'existe plus en tant que tel, l'association Vaud Promotion - née le 1^{er} janvier 2021 de la révision complète des statuts de l'ancienne entité - ayant entraîné une transformation importante des buts et de l'organisation de cet organisme subventionné par l'Etat de Vaud.

Compte tenu de ces changements, Vaud Promotion a également revu en profondeur les moyens et actions utilisés pour remplir les nouvelles missions qui lui sont déléguées.

À cet égard, l'association ayant mis en place de nouveaux labels, tels que celui de « VAUD+ Ambassadeur » (regroupant des entreprises et organisations) et de « VAUD+ Produits certifiés d'ici » (destiné à la valorisation des produits agricoles locaux), elle a décidé de supprimer les titres liés à l'ancienne entité. C'est à ce titre que l'Assemblée générale de Vaud Promotion a décidé le 31 mai 2023 de supprimer le titre de « Membre d'Honneur de l'Office du Tourisme du Canton de Vaud ».

4. *Le Conseil d'Etat entend-il intervenir, par le biais de son représentant et/ou du représentant du département en charge de l'économie, au sein du comité directeur de Vaud Promotion s'agissant du titre de membre d'honneur de Mike Horn ?*

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil d'Etat considère cette question sans objet.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 5 juillet 2023.

La présidente :

C. Luisier Brodard

Le chancelier :

A. Buffat